



OFFRE D'EMPLOI

Agent de Développement Sport & Handicaps Conseiller(ère) Technique Fédéral(e) Sport Adapté

ORGANISATION

Environnement du poste	COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE DU LOT (CDSA 46)		
Implantation du poste	Maison des Associations Cahors	Date d'entrée	31/08/2020
Qualifications souhaitées	DEJEPS APSA et/ou Licence STAPS APA et/ou Master STAPS APA	Statut	CDI 35 heures <i>(temps plein)</i>
		Groupe CCNS	4
Supérieur hiérarchique direct	Président du Comité Départemental Sport Adapté 46		

MISSION GENERALE

Le CDSA 46 promeut les activités physiques et sportives des personnes en situation de handicap mental et psychique.

Sous l'autorité du Président et du Comité directeur du CDSA 46, l'agent de développement participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de développement du comité. Il travaille en étroite collaboration avec les autres élus, bénévoles, volontaires.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

1. Développement de projets Sport et Handicap

- Promouvoir des projets de développement de la pratique sportive des personnes en situation de handicap à partir d'un état des lieux, du projet sportif territorial et fédéral
- Développer et animer un travail collaboratif de réseau entre les secteurs sportifs, sanitaires et sociaux
- Concevoir des outils de coordination, d'animation et d'évaluation des projets
- Sensibiliser au Sport et Handicaps, à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap

2. Mise en œuvre des programmes d'Activités Physiques et Sportives Adaptées (APSA)

- Planifier, organiser, conduire et suivre les APSA et les associations sur le territoire départemental
- Déployer des programmes de promotion de la santé par les APSA dans le champ médico-social
- Communiquer les programmes aux acteurs du réseau en les associant à la planification
- Organiser la logistique liée à l'organisation de manifestations sportives
- Assurer le suivi administratif et financier des activités déployées
- Gérer les disciplines sportives dont il (elle) est référent(e) dans le cadre de l'Equipe Technique Régionale.

3. Participation à la vie du Comité

- Participer et organiser les réunions et assemblées générales sur sollicitation, gestion et suivi des dossiers
- Rendre compte de ses activités et produire les outils d'évaluation requis
- Contribuer à l'élaboration des rapports d'activité et financiers
- Participer à l'entretien des locaux et du matériel du comité.

COMPETENCES REQUISES

Les connaissances	<ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques des personnes en situation de handicap mental et psychique• Mouvement associatif sportif fédéral, réglementation, milieu médico-social• Promotion de la santé par les activités physiques et sportives adaptées
Les « Savoir-agir »	<ul style="list-style-type: none">• Savoir repérer, identifier et analyser des besoins• Animer des temps collectifs, fédérer autour de projets communs• Mettre en œuvre, assurer le suivi et l'évaluation d'un projet, gérer un budget• Encadrer des sessions de sensibilisation sport, handicap, inclusion sociale• Encadrer un groupe de personnes (adultes et enfants) en situation de handicap• Développer et pérenniser un réseau de partenaires• Appliquer la réglementation du sport, du sport adapté, de la formation• Utiliser les outils de la bureautique, de l'information et de la communication : traitement de texte, tableur, outil de présentation, logiciel de messagerie, navigateur internet, Word, Excel, Powerpoint...• Avoir des capacités rédactionnelles et de synthèse
Dimensions comportementales	<ul style="list-style-type: none">• Avoir le sens des valeurs associatives et des relations humaines• Avoir le sens de la rigueur, être organisé et méthodique• Faire preuve d'enthousiasme, d'empathie et de solidarité• Savoir faire preuve de pédagogie, être à l'écoute et savoir s'adapter• Savoir travailler à la fois en autonomie et en équipe, prendre des initiatives• Savoir communiquer et interagir, instaurer et entretenir une relation de confiance

CONDITIONS D'EXERCICE

- L'activité s'exerce au sein du CDSA 46, depuis les locaux de la Maison des Associations de Cahors. Elle se déploie sur l'ensemble du département du Lot.
- Des déplacements régionaux et nationaux occasionnels sont à prévoir dans l'exercice de la fonction.
- Mobilisation pendant les week-ends et jours fériés selon l'organisation des manifestations et des réunions.
- Les missions sont réalisées :
 - en lien direct et relation hiérarchique avec le Président du Comité
 - en relation fonctionnelle avec la coordinatrice de l'Equipe Technique Régionale Sport Adapté et l'ensemble de ses membres.

PROCEDURE DE CANDIDATURE

Envoyer CV et lettre de motivation adressée au Président du CDSA 46, M. Marcel Moulès

avant le 10 août 2020 à administratif.occitanie@ffsa.asso.fr

Des entretiens sont à prévoir aux alentours du 25 août 2020, pour une prise de fonctions le 31/08/2020.